

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision DSNA/D n° 12-0212 du 16 novembre 2012 portant délégation de signature (direction des services de la navigation aérienne)

NOR : DEVA1237009S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des services de la navigation aérienne,
Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne, et notamment son article 3 ;
Vu le décret du 29 juillet 2009 portant nomination de M. Maurice Georges en qualité de directeur des services de la navigation aérienne ;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens »,

Décide :

Article 1^{er}

À la sous-direction des finances (DSNA/SDFI), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Christophe Bigand, administrateur civil hors classe.
- Mme Isabelle Bachelier, attachée principale d'administration de l'aviation civile.
- Mme Jacqueline Pédron, attachée d'administration de l'aviation civile.
- Mme Nadiège Maville, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.
- M. Kevin Guittet, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Laurent Brunel, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Article 2

Au département des redevances et du contrôle de gestion (SDFI/R), délégation est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, les titres de perception, de régularisation, de réduction ou d'annulation correspondant aux redevances de la navigation aérienne à :

- M. Kevin Guittet, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Laurent Brunel, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Article 3

À la sous-direction des ressources humaines (DSNA/SDRH), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des dépenses de déplacements des agents de DSNA/SDRH ainsi que des agents qui effectuent des missions pour son compte à :

- M. Jean-Renaud Gély, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Françoise Rodriguez, conseillère d'administration de l'aviation civile.

Article 4

À la direction des opérations ainsi que pour l'activité de la sous-direction des ressources humaines, délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Éric Bruneau, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Frédéric Médioni, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Maryse Debuchy, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Ariane Lozachmeur, administratrice civile hors classe.
- M. Gilbert Nicolas, attaché d'administration de l'aviation civile.

Article 5

Au service de l'information aéronautique (SIA), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Pascal Senard, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Jean-Pascal Menec, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- M. Patrick Dalençon, conseiller d'administration de l'aviation civile.
- M. Jean-Louis Boutet, attaché d'administration de l'aviation civile.

Article 6

Aux services de la navigation aérienne région parisienne (SNA/RP), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Patrick Mouysset, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Noëlle Le Deun, administratrice civile hors classe.
- M. François Quessada, conseiller d'administration de l'aviation civile.
- Mme Edith Lancrenon, attachée d'administration de l'aviation civile.
- Mme Christine Queyranne, attachée d'administration de l'aviation civile.
- M. Philippe Barnola, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Grégory Courbatieu, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Jean-Claude Gouhot, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Nicolas Lochanski, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, jusqu'au 21 décembre 2012.
- Mme Françoise Fête, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Article 7

Au centre en route de la navigation aérienne Est (CRNA/E), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Frédéric Guignier, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Isabelle Edard, ingénieure en chef du contrôle de la navigation aérienne.
- Mme Dominique Andrivon, conseillère d'administration de l'aviation civile.
- M. Fathi Benkoula, attaché principal d'administration de l'aviation civile.

Article 8

Au centre en route de la navigation aérienne Sud-Est (CRNA/SE), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- Mme Isabelle Monnier, ingénieure en chef des ponts des eaux et des forêts.
- M. Georges Faure, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- M. Gilles Raymond, conseiller d'administration de l'aviation civile.
- Mme Bernadette Ammouche, attachée principale d'administration de l'aviation civile.

Article 9

Au centre en route de la navigation aérienne Sud-Ouest (CRNA/SO) et au centre d'exploitation des systèmes de navigation aérienne centraux (CESNAC), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitations aériens à :

- M. Olivier Chansou, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Sylvie Placier, conseillère d'administration de l'aviation civile.
- M. Jean-Claude Lavedrine, attaché principal d'administration de l'aviation civile.
- M. Éric Pinaquy, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

Article 10

Au centre en route de la navigation aérienne Ouest (CRNA/O), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- Mme Aline Pillan, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Stéphane Gorin, conseiller d'administration de l'aviation civile.
- M. Jean-Charles Baisset, attaché d'administration de l'aviation civile.
- Mme Josiane Robert, adjointe d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe.

Article 11

Au service de la navigation aérienne Nord (SNA/N), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Gervais Gaudière, ingénieur des ponts des eaux et des forêts.
- M. Vincent Minnaert, attaché d'administration de l'aviation civile.
- M. Pierre Duriez, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

Article 12

Au service de la navigation aérienne Centre-Est (SNA/CE), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- Mme Sylvie Chambon, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- M. Alain Genia, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- Mme Monique Henriot, attachée principale d'administration de l'aviation civile.
- M. Daniel Bour, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

Article 13

Au service de la navigation aérienne Sud-Est (SNA/SE), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Alain Bouteille, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- M. Lionel Dutartre, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- Mme Béatrice Ianuli, attachée principale d'administration de l'aviation civile.
- M. Olivier Marfaing, attaché principal d'administration de l'aviation civile.
- Mme Maryelle Toutain, ingénieure en chef du contrôle de la navigation aérienne.

Article 14

Au service de la navigation aérienne Sud/Sud-Est (SNA/SSE), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Serge Callec, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- M. Alain Echegut, ingénieur électronicien divisionnaire des systèmes de la sécurité aérienne.
- Mme Anne Gauthier, attachée d'administration de l'aviation civile.
- M. Patrick Calmejane, ingénieur électronicien divisionnaire des systèmes de la sécurité aérienne.
- M. Laurent Breton, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- M. Gérald Destremx, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- Mme Edith Pelous, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Article 15

Au service de la navigation aérienne Sud-Ouest (SNA/SO), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Jean-Marc Fernandez de Grado, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Henri-Xavier Tonnerre, attaché principal d'administration de l'aviation civile.
- Mme Catherine Brachet, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

Article 16

Au service de la navigation aérienne océan Indien (SNA/OI), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Siva Vadivelou, ingénieur divisionnaire du contrôle de la navigation aérienne.
- Mme Mylène Joseph, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.
- M. Madjidou Hamidou, assistant d'administration de l'aviation civile de classe supérieure.

Article 17

Au service de la navigation aérienne Nord-Est (SNA/NE), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Emmanuel Jacquemin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- M. François Mann, ingénieur électronicien divisionnaire des systèmes de la sécurité aérienne.
- Mme Delphine Follenius, attachée principale d'administration de l'aviation civile.
- Mme Solange Sudermann, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.
- Mme Edith Gravelais, assistante d'administration de l'aviation civile de classe supérieure.

Article 18

Au service de la navigation aérienne Sud (SNA/S), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. François-Dominique Diot, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Jean-Marc Pipet, conseiller d'administration.
- Mme Sandrine Bercé, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

Article 19

Au service de la navigation aérienne Ouest (SNA/O), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Loïc Robin, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- Mme Adeline Robert, attachée d'administration de l'aviation civile.

Article 20

Au service de la navigation aérienne Antilles-Guyane (SNA/AG), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Olivier Jouans, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Catherine Segay, attachée principale d'administration de l'aviation civile.
- Mme Guylène Kneur, assistante d'administration de l'aviation civile.

Article 21

Au service de l'aviation civile de Saint-Pierre-et-Miquelon (SAC/SPM), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes, décisions ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Luc Collet, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.
- Mme Johanne Briand, ingénieure divisionnaire du contrôle de la navigation aérienne.
- M. Christian Jacquy, ingénieur électronicien divisionnaire des systèmes de la sécurité aérienne.
- Mme Cécile Briand, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

Article 22

À la direction de la technique et de l'innovation (DTI), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à :

- M. Pascal Planchon, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.
- M. Nicolas Dubois, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.
- Mme Gabrielle Parize, ingénieure en chef des ponts et chaussées.
- M. Pierre Lenguin, conseiller d'administration de l'aviation civile.
- Mlle Céline Filippi, attachée principale d'administration de l'aviation civile.
- Mme Nadine Pichard, attachée principale d'administration de l'aviation civile.
- Mlle Marie-Hélène Tura, attachée d'administration de l'aviation civile.

Article 23

La décision n° 11-0089 du 26 mai 2011 est abrogée.

Article 24

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 16 novembre 2012.

M. GEORGES